



Facture d'eau élevée

Par jlv1963

bonjour.

bailleur d'un studio de 24 m2 loué à 1 personne. Ns avons été contacté par le syndic de copropriété ns signalant une consommation importante s'élevant à 700 m3 . Le locataire ne ns à rien signalé d'anormale et a fait intervenir un plombier qui à procédé à un réglage de la chasse wc. Le locataire se décharge de la facture. Un dossier loi wassermann n'a pas abouti, car véolia gère le compteur général et non les compteurs individuels qui sont gérés par une entreprise privée.

Ns n'avons plus de solutions Quels sont nos recours pour une facture qui s'élève à plus de 3000 euros

HELP.....